

Délibération CA-2018-50
Conseil d'administration réuni en formation plénière
Séance du 29 mai 2019

**Approuvant la Campagne d'emplois additionnelle pour l'année 2019 : emploi BIATSS
plan DUT**

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L. 712-3 ;

*Vu les statuts de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne dans leur rédaction issue des modifications approuvées
par le conseil d'administration le 10 novembre 2017 ;*

*Vu la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a
été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil.*

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC),
réuni le 29 mai 2019 en formation plénière, à 27 membres présents et représentés, avec deux
abstentions et 25 voix « pour » :

ARTICLE UNIQUE : Adopte la campagne d'emplois additionnelle pour l'année 2019.

Fait à Créteil, le 29 mai 2019

La Vice-Présidente du Conseil
d'administration

Marie-Albane de SUREMAIN



Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ



*Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération, laquelle fait l'objet
d'une publicité par voie d'affichage et d'une transmission au Recteur de l'Académie de Créteil, Chancelier
des universités.*